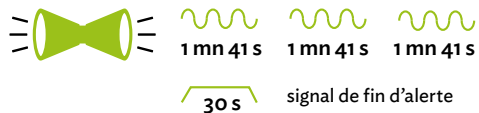


## COMMENT EST PRÉVENUE LA POPULATION EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR ?

Une sirène diffuse le signal national d'alerte commun à tous les types de risques : un son montant et descendant composé de trois séquences d'1 minute et 41 secondes séparées par un intervalle de 5 secondes. Elle annonce un danger imminent.

**CHACUN DOIT SE METTRE À L'ABRI DANS UN BÂTIMENT EN DUR ET SE TENIR INFORMÉ DU COMPORTEMENT À ADOPTER.**



### DISPOSITIF FR-ALERT

FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

## QUELLES SONT LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE BASE EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR ?



Écouter Franceinfo (FM 105,4) ou France Inter (FM 101.1)



Ne pas utiliser son véhicule, sauf en cas d'urgence



Ne pas téléphoner pour laisser le réseau libre pour les secours



Ne pas récupérer ses enfants à l'école, ils seront pris en charge par l'établissement

## NUMÉROS UTILES

### URGENCE

- > Pompiers : 18
- > Samu : 15
- > Gendarmerie : 17
- > Numéro d'appel d'urgence européen : 112
- > Numéro d'urgence pour sourd et malentendant : 114
- > Police municipale : 04 72 79 70 66
- > Préfecture du Rhône : 04 72 61 61 61

### DÉPANNAGE

- > Électricité : 0 810 33 069
- > Gaz : 0 810 602 020

### PLUS D'INFO

Sur [genas.fr](http://genas.fr), vous retrouvez un document complet d'information et de préparation à la gestion de crise : le Plan communal de sauvegarde (PCS).

#### À garder chez soi :

- > radio + piles
- > lampe de poche + piles
- > eau
- > trousse de secours

### LIENS UTILES

Retrouvez l'intégralité du Dicrim de Genas en ligne : [genas.fr](http://genas.fr)

Préfecture du Rhône : [rhone.pref.gouv.fr](http://rhone.pref.gouv.fr)

Géorisques, site du ministère de la transition écologique : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)

Météo France : [meteofrance.fr](http://meteofrance.fr)

MAGAZINE FILS

### RISQUES MAJEURS

# ÊTES-VOUS PRÊTS ?

RISQUES NATURELS

RISQUES INDUSTRIELS

PANDÉMIE

TERRORISME



## En cas de risques majeurs, bien s'organiser, être prêt !

Élaboré sous la responsabilité du maire de Genas, Daniel Valéro, le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) informe les Genassiens sur les risques auxquels ils sont potentiellement exposés. Il fixe – en lien avec le Plan communal de sauvegarde (PCS) – l'organisation nécessaire à la diffusion des consignes de sécurité applicables en cas d'événement mettant en danger la sécurité des habitants.

### QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

C'est un événement d'origine naturelle, technologique, sanitaire ou terroriste qui entraîne des dommages importants pour les personnes, les biens ou encore l'environnement. Il se caractérise par sa faible fréquence et son énorme gravité.



# ADOPTEZ LES BONS GESTES

La commune de Genas est exposée potentiellement à 10 risques majeurs d'origine technologique, naturelle, terroriste et sanitaire. Pour chacun d'entre eux, la Ville vous informe sur les consignes de sécurité à appliquer et à respecter.

## ALÉA CLIMATIQUE

- > Rester à l'abri, limiter les déplacements
- > Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être emportés en cas de vents forts
- > Éviter l'utilisation d'appareils électriques et ne pas s'abriter sous un arbre durant un orage
- > Se renseigner sur les itinéraires avant tout déplacement et prévoir les équipements adaptés en cas de neige et de verglas
- > Éviter de sortir lors de grand froid ou de canicule

## ÉMISSION DE GAZ RADON

*Ce gaz s'accumule dans les espaces clos notamment les bâtiments*

- > Ouvrir portes et fenêtres
- > Se renseigner sur le site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr>

## MOUVEMENT DE TERRAIN

- > Rester éloigné de la zone à risque
- > Fuir la zone de danger et rejoindre les hauteurs les plus proches
- > Alerter rapidement les secours
- > Se tenir informé des informations délivrées par les autorités
- > Ne pas pénétrer dans un bâtiment fragilisé
- > Ne pas rester à côté des lignes électriques, des arbres, des bâtiments

## SÉISME

- > S'abriter sous une table
- > Couper le gaz et l'électricité
- > Ne pas pénétrer dans un bâtiment fragilisé
- > Ne pas rester à côté des lignes électriques, des arbres, des bâtiments



## TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

- > Se mettre à l'abri en fermant portes et fenêtres
- > Couper le gaz et l'électricité

## ACCIDENT NUCLÉAIRE

- > Se mettre à l'abri en fermant portes et fenêtres
- > Couper la ventilation, la climatisation et le chauffage
- > Respecter les consignes données par les pouvoirs publics
- > Prendre la dose d'iode stable (uniquement sur ordre du préfet)

## ACCIDENT INDUSTRIEL

- > Se mettre à l'abri en fermant portes et fenêtres
- > Couper la ventilation, la climatisation et le chauffage

## EFFONDREMENT MINIER

- > Se mettre à l'abri
- > Rester éloigné de la zone à risque
- > Alerter les secours
- > Ne pas pénétrer dans un bâtiment fragilisé

## PANDÉMIE

- > Porter un masque en présence d'autres personnes et respecter les distances de sécurité
- > Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- > Utiliser un mouchoir à usage unique puis le jeter dans une poubelle à couvercle
- > Tousser ou éternuer dans son coude
- > Éviter les contacts avec les personnes malades
- > Suivre les consignes délivrées par les autorités officielles
- > Se faire vacciner contre le virus dès l'organisation d'une campagne de vaccination



## TERRORISME

### DANS LES LIEUX PUBLICS

- > Ne pas laisser son bagage sans surveillance
- > Se soumettre aux contrôles des agents de sécurité
- > Rendre compte au personnel de tout objet abandonné ou comportement anormal

### EN CAS D'ATTAQUE

- > S'échapper sans s'exposer et dissuader les gens de pénétrer dans la zone de danger
- > Alerter les secours et obéir aux instructions des forces de l'ordre
- > Dans l'impossibilité de fuir, se cacher et couper toutes les sources de bruit et de lumières